

HV/AS
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-251 du 11 Octobre 1976

nommant le Camarade MEHISSOU Emmanuel
Responsable à la Production du District
Rural d'Abomey et le Camarade ADANDEDJAN
Claude Responsable à la Production du Dis-
trict Rural de Dassa-Zoumé.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement;
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés
à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres
du Gouvernement ;
VU l'ordonnance N°75-84 du 29 décembre 1975, portant création et approbation
des statuts du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural
(CARDER) ;
VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du cabinet
du Président de la République et la structure des ministères ;
VU le décret N°75-229 du 18 septembre 1975, portant attributions et réor-
ganisation du Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative,
Sur proposition du Président du Comité Central du Parti ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Le Camarade MEHISSOU Emmanuel, Conducteur des Services Agri-
coles, est nommé Responsable à la Production du District Rural d'Abomey.

ARTICLE 2 - Le Camarade ADANDEDJAN Claude, Conducteur des Services Agricoles,
est nommé Responsable à la Production du District Rural de Dassa-Zoumé.

ARTICLE 3 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction
des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

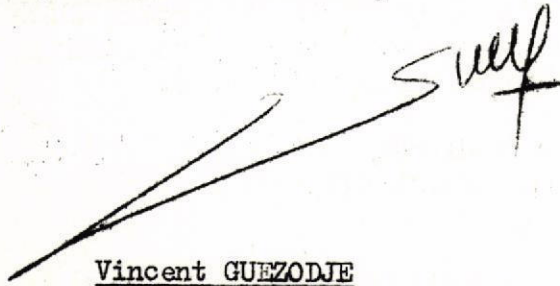
Fait à COTONOU, le 11 Octobre 1976

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

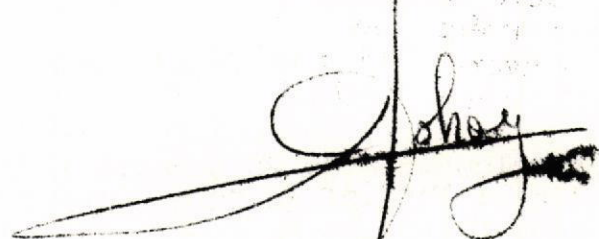
.../...

Pr Le Ministre du Développement Rural
et de l'Action Coopérative absent,
Le Ministre de l'Enseignement du Premier
Degré, chargé de l'intérim,



Vincent GUEZODJE

Pr Le Ministre des Finances
absent, le Ministre Délégué au-
près du Président de la République,
Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité
et de l'Orientalion Nationale, chargé
de l'intérim,



Martin DOHOU AZONHIHO

Ampliatiions : PR 8 CS 6 CNR 4 MDRAC et ses services 10 Intéressés 2
autres ministères 13 SGG 4 SPD 2 Province du Zou 2 Districts Ruraux
d'Abomey et de Dassa-Zoumé 2 CARDER Zou 2 DPE au MEPT 4 DPE-DGAJL 4
INSAE 2 IAA-DCCT-IF-ONEPI-Gde Chanc.-DB-DCF-Solde 8 BN 2 Trésor 4
DI 4 JORPB 1